



**JAGDSCHWEIZ
CHASSE SUISSE
CACCIASVIZZERA
CATSCHASVIZRA**

Position de ChasseSuisse concernant l'utilisation de munitions sans plomb

Après un reportage de SRF-Einstein, le thème de la «munition sans plomb» est maintenant d'actualité en Suisse. Ce reportage s'appuie uniquement sur des études et déclarations soulignant les avantages de la munition sans plomb. Il ne s'est pas du tout intéressé aux études qui témoignent des avantages de la munition conventionnelle et qui relativisent ses inconvénients. Une «guerre de principe» serait ici une erreur. Une interdiction de la munition conventionnelle plombifère serait dans tous les cas une erreur tant que l'effet mortel des tirs sur les animaux, la sécurité, l'influence sur la santé des hommes et des animaux, la compatibilité avec les armes de chasse, etc. de la munition sans plomb n'auront pas été tirés au clair en détail. Chaque chasseur doit pouvoir choisir la munition qu'il estime être la plus appropriée pour une chasse responsable dans la zone où il chasse.

La brochure spécialisée «Konventionelle und innovative Jagdbüchsenbeschosse» (Munition de chasse conventionnelle et innovante) présente les faits, les évaluations et les aides décisionnelles concernant les thèmes suivants :

- Propriétés des matériaux pour la munition des carabines
- Hygiène de la venaison et la toxicologie humaine
- Évaluation écotoxicologique de munitions pour carabines
- Sécurité cynégétique
- Utilisation de munitions de confiance sans plomb sur les stands de tir
- Effet mortel des tirs sur les animaux
- Expériences dans la pratique cynégétique
- Compatibilité des armes et de la munition

Ils sont traités en détail par des experts spécialisés renommés. Ensemble, ces experts concluent que, pour l'introduction de nouveaux matériaux pour la munition et une interdiction des munitions utilisées à ce jour, il faut tenir compte au même titre des cinq problèmes suivants:

- Hygiène de la venaison, respectivement toxicologie humaine des métaux lourds
- Eco toxicologie des métaux lourds
- Sécurité cynégétique
- Effet mortel
- Compatibilité des armes et de la munition

Le plomb ne doit être substitué que si des études sans a priori et objectives, réalisées selon des critères scientifiques stricts, permettent de trouver une alternative qui tient compte des cinq domaines ci-dessus et représente une solution équivalente au plomb. Le symposium de l'Institut allemand d'évaluation des risques, qui s'est tenu en mars 2013 sous le titre de «Alle(s) Wild?: Stand der Wissenschaft zum Verhalten bleifreier Munition bei der Jagd sowie zum Eintrag der Munitionsbestandteile Blei, Kupfer und Zink in jagdlich gewonnenen Wildbret» a clairement démontré que des études ou évaluations supplémentaires de résultats existants sont encore nécessaires dans les différents domaines.

Une évaluation finale, permettant de déterminer si la munition sans plomb utilisée aujourd'hui répond aux exigences dans tous les domaines par rapport à la munition contenant du plomb, n'est pas possible en se fondant sur les études et expertises disponibles actuellement.

Zofingen, le 27 février 2014